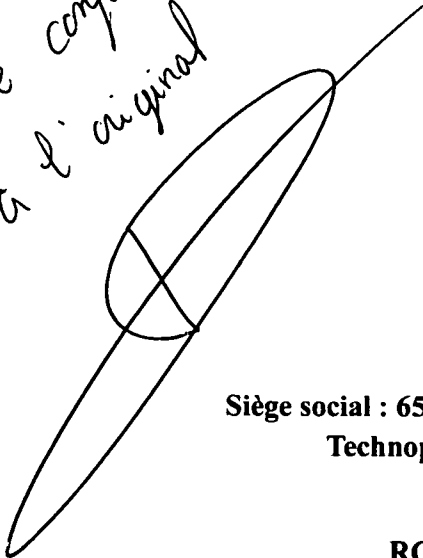


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 12/06/2025 - 7454 - 2022 B 01206 - 852 461 037 - I J DISTRI

*Certifié conforme
à l'original*



I J DISTRI

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 Euros

**Siège social : 65, Avenue Jacqueline Auriol, Bâtiment 5, Lot 2
Technoparc des Florides, « Zac des Florides »
13700 Marignane**

RCS : Aix-en-Provence 852 461 037

Comptes annuels simplifiés de l'exercice

relatif à la période

du 1er janvier au 31 décembre 2023

- Bilan**
- Compte de résultat**

Désignation de l'entreprise		I J Dietri		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		65 AVE JACQUELINE AURIOL 2AC DE		13700 Marignane	
SIRET		8 5 2 4 6 1 0 3 7 0 0 0 3 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				31 12 2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 420 9 162 3 258
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	80 80
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 008 10 008
TOTAL (III)		BJ	22 508 BK	9 162 13 347	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	22 406 BM	22 406
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	11 387 11 387
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	11 165 11 165
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 624 3 624
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	6 923 6 923	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	55 505 CK	55 505	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	78 013 1A	9 162 68 851	
Renvois: (1) dont droit eu bail *		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	GP	10 008 (3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		I J Dietri		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1...000.)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(29 374)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	5 855
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
	Avances et acomptes repus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	41 842
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte de régut.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	62 996	
Écart de conversion passif *			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	68 851	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		I J Distri				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	186 433	FB		FC	186 433	
	Production vendue {	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	186 433	FK		FL	186 433	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FO	168	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	186 601
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	129 540	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	1 582	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	4 285	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	37 687	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 450	
	Salaires et traitements *					FY	29 532	
	Charges sociales (10)					FZ	13 276	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, et 3) indiqué dans la case HS) *	HS		GA	2 484	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	8 716	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	220 553
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(41 952)
Opération à en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(41 950)	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		I J Dietri		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	13 702	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7)			(VII) HD	13 702	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	250	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII) HH	250	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	13 452	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX) HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X) HK	875		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	200 304	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	229 678	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(29 374)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(8) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	
			)	A2	6 175	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6	Obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme
à l'original

I J DISTRI

SAS au capital de 1 000 Euros

Siège social : 65, Avenue Jacqueline Auriol, Bâtiment 5, Lot 2
Technoparc des Florides, « Zac des Florides »
13700 Marignane

RCS Aix-en-Provence 852 461 037

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2024 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Les actionnaires de la SAS I J DISTRI, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé 65, Avenue Jacqueline Auriol, Bâtiment 5, Lot 2, Technoparc des Florides, « Zac des Florides », 13700 Marignane, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro Aix-en-Provence 852 461 037, se sont réunis audit siège le trente juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec...

L'Assemblée est présidée par MONSIEUR DIEU ERIC.

Le président constate que sont présents :

- MONSIEUR DIEU ERIC, propriétaire de 50 actions, numérotées de 1 à 50,
- MONSIEUR ROMAN OLIVIER, propriétaire de 50 actions, numérotées de 51 à 100.

Le président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

RM m

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- les accusés de réception des lettres de convocation,
- le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé,
- le rapport du gérant sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion,
- affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- approbation des conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- approbation de la rémunération du gérant au titre de l'exercice 2023.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.
Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne au Président quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ED
010

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une perte de 29 734 Euros, en report à nouveau débiteur.

Après cette affectation, la réserve légale restera inchangée et le report à nouveau débiteur s'élèvera à 29 734 Euros lors de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du fait qu'aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales n'a été conclue entre la SAS I J DISTRI et son Président ou ses actionnaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

En
m

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le fait que MONSIEUR DIEU ERIC n'ait perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents dont les noms suivent :

- MONSIEUR DIEU ERIC,
Président, Actionnaire

- MONSIEUR ROMAN OLIVIER,
Actionnaire

